UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 5 FEVRIER 1987

Etaient présents :

Messieurs ANGUE, BRUNEEL, FIOROT, GIUSTO, COLLEGE A:

HORLING, LE RAY, SOENEN.

COLLEGE B' : Messieurs DIERS, DUPIN.

COLLEGE C'1: Messieurs BLAISE, BRICOUT, DEFOSSEZ, MACHELART.

WAXIN.

COLLEGE C'2: Messieurs CHARRUE, MILLOT.

COLLEGE D'1 : Messieurs DANJOU, TROUALEN.

COLLEGE D'2: Messieurs CALLEGARI, LASCOMBE.

Personnalités extérieures : Madame BECART

Messieurs CHEVALIER,

BLANQUET représentant M. CANTEGRIT.

KOPP représentant C.G.T.

Membre de Droit : Monsieur P. TISON, Président de l'Université

de VALENCIENNES et du HAINAUT-CAMBRESIS.

Etaient excusés : Monsieur AGNIEL

Monsieur BATTIST

Ont donné pouvoir : Monsieur COQUET à Monsieur FIOROT

Monsieur FLORENT à Monsieur FIOROT Monsieur FLAMME à Monsieur BRUNEEL Monsieur WILLAEYS à Monsieur ANGUE Monsieur PETIT à Monsieur MACHELART Monsieur ROGER à Monsieur MILLOT

Monsieur BEERNAERT à Monsieur BLANOUET.

ORDRE DU JOUR :

Election du Directeur du Centre de Valorisation de la Recherche et du Transfert de Technologies

II - Demande de création du Laboratoire de Monsieur FIOROT à l'ENSI :

III - Demandes d'habilitations 1986-1987 ;

IV - Questions diverses.

I - Election du Directeur du CVRTT.

Monsieur le Président TISON propose Monsieur J-P CALLEGARI, Administrateur Provisoire du CVRTT pour le poste de Directeur de ce Centre.

Monsieur CALLEGARI a été élu avec 26 voix sur 28 votants (2 bulletins blancs).

II - Demande de Création du Laboratoire de Monsieur FIOROT à l'ENSI.

Monsieur FIOROT propose la création d'un Laboratoire de Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique dans le but de regrouper et de structurer les Mathématiques Appliquées pour leur donner les moyens de se développer. Ce laboratoire est composé d'un professeur, de quatre Maîtres-Assistants ou Maîtres de Conférences dont un Docteur d'Etat. Il a pour objectif de mener à terme et expérimenter les recherches entreprises dans les domaines suivants : outils pour la CAO et la CFAO : courbes et surfaces Bézier ou spline, éléments finis, problèmes de réaction, diffusion, convection (Mécanique des fluides, réactions chimiques), problèmes d'optimisation, de perturbations singulières.

Un crédit de ll1 400 F lui a été attribué par l'ENSIMEV. Les membres du laboratoire seront, comme ils l'ont été auparavant à titre individuel, ouverts aux problèmes posés par les autres laboratoires. Un séminaire ouvert aux disciplines utilisatrices d'Analyse Numérique et de Calcul Scientifique fonctionne depuis la rentrée d'Octobre.

Le débat porte essentiellement sur le nom à donner au Laboratoire de Monsieur FIOROT.

Monsieur DIERS qui ne s'oppose pas au titre proposé par Monsieur FIOROT, souhaite néanmoins garder pour son propre laboratoire les deux notions : "Mathématiques Fondamentales et Appliquées".

Le Conseil estime d'une part que l'utilisation de la notion "Appliquées" pour les deux laboratoires ne présente aucun inconvénient et suggère d'autre part d'ajouter à l'intitulé du laboratoire de Monsieur FIOROT la notion de : "Calcul Scientifique" qui donnera sans doute un "plus" à l'Université de VALENCIENNES et du HAINAUT-CAMBRESIS (Monsieur LE RAY).

Le Conseil adopte a l'unanimité la Création du "Laboratoire de Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique" et son rattachement à l'ENSI.

- 3 -

III - Demandes d'Habilitations 1986-87

l - Le Président présente les principaux aspects de la lettre circulaire de Monsieur C. PHILIP, Directeur des Enseignements Supérieurs, du 13 Janvier 1987 concernant la "Politique du Ministère de l'Education Nationale en matière de formation en 1987":

- a Une partie importante des moyens dégagés au titre du budget de 1987 sera à nouveau consacrée à l'accueil des étudiants dans les formations de ler cycle;
- b Pas de création (sauf urgence) de nouvelles habilitations de 2ème ou 3ème cycle. En cas d'urgence le Ministère envisage l'examen d'un ou deux dossiers au maximum par Univerté.

Les conseils des diverses composantes de l'Université VALENCIENNES, tenant compte de la lettre circulaire, ont exercé une autocensure draconienne sur leurs projets (ex. : IPAG, ISTV, ILLA, DROIT), si bien que 3 propositions seulement ont finalement été présentés au Conseil Scientifique pour les "Demandes d'habilitation à délivrer des diplômes de second cycle". Le Conseil a d'ailleurs exprimé son regret de devoir limiter de façon aussi drastique les demandes d'habilitations et par là-même le développement d'une jeune nouvelles Université pleine expansion, dans un environnement en économique très préoccupant. La Région du HAINAUT-CAMBRESIS a besoin de nombreux cadres moyens et supérieurs dans des créneaux diversifiés pour assurer sa reconversion.

Le Conseil Scientifique a cependant pris ses responsabilités, et classé comme suit les projets présentés :

Vote en lère ligne : 29 membres présents ou représentés

- . l refus de prendre part au vote
- . 14 voix pour la Licence et la Maîtrise d'Arts et Communication
- . 13 voix pour la M.S.T. en Urbanisme, Architecture, Construction et Informatique.

La Licence et la Maîtrise d'Arts et Communication est donc placée en priorité.

Vote en 2ème ligne: 29 membres présents ou représentés

- . 1 refus de prendre part au vote
- . 25 voix pour la M.S.T. en Urbanisme, Architecture, Construction et Informatique
- . 2 blancs
- . l voix pour la Maîtrise de Droit Européen.

Le Conseil Scientifique mandate donc le Président de l'Université de VALENCIENNES et du HAINAUT-CAMBRESIS pour présenter dans l'ordre de priorité les demandes d'habilitation à délivrer :

- 1 La Licence et la Maîtrise d'Arts et Communication
- 2 La M.S.T. en Urbanisme, Architecture, Construction et Informatique.

Ces deux formations originales correspondent à des possibilités d'embauches importantes au plan local et régional.

Créations de postes liées aux demandes d'habilitation.

A l'unanimité le Conseil a classé dans l'ordre prioritaire suivant les demandes de postes à créer.

- 1 Professeur agrégé en Arts Plastiques ;
- 2 Professeur des Universités en Génie Mécanique (section 25-02);
- 3 Professeur certifié en Arts Plastiques ;
- 4 Professeur des Universités en Thermique (section 26-01).

La demande d'un poste de Technicien (minimum 2B) pour les Travaux Pratiques de la Licence et de la Maîtrise d'Arts et Communication a également été adoptée à l'unanimité.

Le Président donne lecture d'une lettre de l'IPAG expliquant les raisons du renoncement à la demande d'habilitation d'une Licence Droit Public. Le Conseil reconnait l'utilité et l'urgence de cette licence (Monsieur CHEVALIER estime, qu'il y a des emplois à créer dans la Région pour le Droit Public ; Monsieur LASCOMBE souligne que la Région Nord-Pas de Calais se place seulement à la 18 ème place sur 22 pour le nombre de fonctionnaires par rapport au nombre d'habitants) et vote à l'unanimité une motion, demandant que dans les années à venir le Projet de l'IPAG figure parmi les projets prioritaires de l'Université de VALENCIENNES et du HAINAUT-CAMBRESIS.

2 - Demande d'habilitation à délivrer un Diplôme du ler Cycle.

Le Président présente le projet de DEUG Sciences Economiques qui sera ouvert en priorité aux étudiants des 4 Bassins de Formation et d'Emploi (BFE) du Sud du Département (Avesnes - Cambrai - Douai - Valenciennes). Le caractère expérimental du diplôme et les capacités d'accueil actuelles de l'Université conduisent à envisager une limitation des effectifs à la rentrée 1987 : cette limitation se fera à partir des dossiers, sur des critères géographiques, privilégiant les 4 BFE déjà cités. Cette priorité est justifiée par les besoins économiques locaux et l'aide apportée à l'Université par les collectivités locales : 75 étudiants en lère année et 50 en Année préparatoire (année de mise à niveau pour des élèves de formation inadéquate).

Le Président démontre que le DEUG correspond :

- l au manque de cadres en commerce et management dans le Nord, pour assurer la transformation profonde des structures économiques et sociales des entreprises. Cette pénurie s'explique aisément : face aux 17 Ecoles d'Ingénieurs dans le Nord-Pas de Calais il existe seulement 2 Ecoles Supérieures de Commerce, situées toutes deux à LILLE. Le DEUG serait donc la base d'une nouvelle formation et devrait être complèté ultérieurement par un 2ème Cycle de type Ecole Commerciale ;
- 2 à la nécessité de la reconversion de la Région et à la création de nouvelles entreprises ;
- 3 à l'augmentation très importante des bacheliers des séries B, et surtout G, dans les 4 BFE du Sud (en 2 ans le nombre de bacheliers B a augmenté de 34%, celui des G de 74%, celui des G3 de 96%). Par contre dans l'Académie on constate depuis 2 ans un tassement des séries scientifiques (D: 3%; C: + 1%; E: -21%). L'Université doit donc tenir compte des aspirations de la jeunesse de sa région, qui représente pour les 4 BFE 80% des inscriptions du ler Cycle.
 - 4 à la mise en place d'un ensemble cohérent et complet de formations (D.U.T., DEUG, DEUST, Licences, Maîtrises, Diplôme de niveau Bac + 5) dans le domaine tertiaire, domaine essentiel à la reconversion économique.

Le DEUG Sciences Economiques comble une lacune importante, tant pour l'économie régionale que pour les bacheliers du HAINAUT-CAMBRESIS.

Le Président ouvre le débat qui porte essentiellement sur les raisons de la désaffection des lycéens pour les Bacs scientifiques d'une part et sur la nécessité du DEUG Sciences Economiques d'autre part.

Monsieur KOPP (représentant de la CGT) estime que la diminution des Bacs ne s'explique ni par des raisons politiques, ni par la responsabilité des enseignants qui dans ce secteur mènent des actions de sensibilisation auprès des élèves de 3ème.

Un large consensus se dégage au sein du Conseil sur les causes de la non compétitivité des entreprises du Valenciennois Monoindustrie, sous-traitance ne nécessitant aucune infrastructure de Marketing et manque d'investissement productif. Monsieur KOPP considère que doter l'arrondissement d'une école de commerce dont le DEUG Sciences Economiques sera un élément fondamental, permettra de doter les entreprises des cadres commerciaux dont elles ont un grand besoin.

Le conseil autorise le Président à l'unanimité à demander l'habilitation du DEUG Sciences Economiques.

3 - Diplôme Européen de Management International

Monsieur Alain LECOCQ présente le projet de Diplôme d'Université et souligne qu'il s'agit de l'aboutissement de sept ans de coopération internationale avec la "FACH HOCH-SCHULE de BIELEFELD" (RFA) et de trois ans avec la "POLYTECHNICS de PORTSMOUTH (G-B). Ce projet associe des partenaires économiques comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, et est dans le droit fil des préoccupations de la CEE.

Après une période probatoire de 3 ans la formation pourra être ouverte à d'autres partenaires européens avec qui des contacts ont déjà été pris.

Le Diplôme Européen repose sur l'échange de promotions complètes d'étudiants durant toute leur formation.

De plus, pour l'Université de VALENCIENNES et du HAINAUT-CAMBRESIS il comble la lacune d'un 2ème Cycle de Management.

Le profil des futurs diplômés correspond également aux besoins des entreprises nationales orientées vers l'exportation et les multinationales.

Le financement sera assuré par la chambre de Commerce et d'Industrie et le programme COMETT de la CEE.

Du débat très animé, ressort un large consensus : enfin une réalisation européenne.

Le Conseil donne à l'unanimité un avis favorable (un conseiller n'a pas pris part au vote).

IV - QUESTIONS DIVERSES

1 - Budget Recherche du Ministère de l'Education Nationale

Le Conseil donne son accord pour la proposition du Président de ventiler 50% des crédits par rapport à 1986. Le reliquat de l'exercice 1986 sera réparti d'après les critères retenus pour l'année 1986.

Le Président consacrera un Conseil uniquement à la répartition définitive des crédits "Recherche" 1987.

2 - Monsieur BRUNEEL présente une demande de dispense de D.E.A. Electronique en vue d'inscription au Doctorat pour Monsieur Philippe GUILLON.

Le Conseil émet un avis favorable.